

Commune de Leschaux 74320 LESCHAUX	DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 05/06/2026	D05062026_17
Le Conseil Municipal de la commune de LESCHAUX dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. DAGAND Bernard, Maire.		
Date de convocation du Conseil Municipal : 27/05/2026		
Présents : Bernard DAGAND, Alain BOLLARD, Aurélie CHOSSON, Joël VISINTIN, Stéphanie MAIRE, Norette SANDOMINGO, César NAUMANN, Mallory CAPORALE, Cyril BERGERET, Florence GELLAERTS		
Absents : Bertrand QUESNEL		
Pouvoirs : /		
Secrétaire de séance : Mallory CAPORALE		
		Conseillers exercice11
		Présents10
		Votants Pouvoirs0
		Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de le Haute-Savoie le : 16/07/2026
		Publié ou notifié le : 16/07/2026

ELECTIONS SENATORIALES : DESIGNATION DU DELEGUE ET DES SUPPLEANTS

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale datée du 6 mai 2026,

Vu l'arrêté n°PREF-DCI-BCAR-2026-0217 du 18 mai 2026,

Considérant que la désignation du délégué titulaire et celle des délégués suppléants a lieu séparément.

Considérant que le conseil municipal procède à l'élection des suppléants aussitôt après l'élection du délégué titulaire.

Monsieur le Maire rappelle que, conformément à l'arrêté préfectoral précité, la commune de Leschaux doit procéder à la désignation d'un (1) délégué titulaire et de trois (3) délégués suppléants, selon un scrutin secret majoritaire à deux tours.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les candidatures peuvent être individuelles ou en liste non complète, avec possibilité de modification des bulletins.

Il est proposé au Conseil municipal de procéder successivement à l'élection du délégué titulaire puis des suppléants. Le bureau électoral est constitué, à l'ouverture du scrutin, des deux membres les plus âgés et des deux membres les plus jeunes du Conseil municipal présents.

1. DELEGUE TITULAIRE

Est candidat « délégué titulaire » : Bernard DAGAND

Résultats des votes :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de bulletins dans l'urne : 10

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

a obtenu :

- Bernard DAGAND : 10 voix

Est élu « délégué titulaire » : Bernard DAGAND

2. DELEGUES SUPPLEANTS

Sont candidats « délégués suppléants » :

- M. Alain BOLLARD
- Mme Aurélie CHOSSON
- Mme Stéphanie MAIRE

Résultats des votes :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de bulletins dans l'urne : 10

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. Alain BOLLARD : 10 voix
- Mme Aurélie CHOSSON : 10 voix
- Mme Stéphanie MAIRE : 10 voix

Sont élus « délégués suppléants » :

- M. Alain BOLLARD
- Mme Aurélie CHOSSON
- Mme Stéphanie MAIRE

Après avoir procédé au vote, Monsieur le Maire proclame les résultats :

- **EST ÉLU délégué titulaire** : Bernard DAGAND
- SONT ÉLUS délégués suppléants** : M. Alain BOLLARD, Mme Aurélie CHOSSON et me Stéphanie MAIRE

appelés à former le collège en vue de l'élection de sénateurs le 27 septembre 2026.

LE SECRETAIRE
Mallory CAPORALE



LE MAIRE,
Bernard DAGAND

